

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Collectivité de BOURRON-MARLOTTE**

**Numéro SIRET : 21770048300019**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE FONTAINEBLEAU**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : 20300 COMMUNE DE BOURRON-MARLOTTE**

**ANNEE 2019**

**37/P.FBL  
15-03-19**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses  
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes  
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

## IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie			
p.18 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X		X
p.20 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X		
p.21 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X		
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture			X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme			X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes			X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements			X
A4 - Etat des provisions			X
A5 - Etalement des provisions			X
p.22 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X		
p.23 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X		
A8 - Etat des charges transférées			X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers			X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement			X
p.24 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X		
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail			X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé			X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés			X
B1.6 - Etat des engagements reçus			X
p.25 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X		
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents			X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents			X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale			X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.26 C1 - Etat du personnel	X		
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier			X
p.30 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X		
C3.2 - Liste des établissements publics créés			X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe			X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe			X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.31 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X		
p.32 D2 - Arrêté et signatures	X		

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE  
77048

Collectivité de BOURRON-MARLOTTE  
20300 COMMUNE DE BOURRON-MARLOTTE

BP  
2019

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 864
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	144
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Fiscal	Potentiel fiscal et financier (1)	Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
	Financier		
	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	939,50	0,00
2	Produit des impositions directes/population	481,84	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	932,65	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	236,37	0,00
5	Encours de dette/population	714,92	0,00
6	DGF/population	78,56	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	48,87%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	111,05%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	25,34%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	76,65%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 115 721,95	2 671 114,44
		+	+

R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent)
			444 607,51
	=	=	=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 115 721,95	3 115 721,95
--	--------------	--------------

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	904 043,00	1 332 725,20
		+	+

R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	85 641,37	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		170 408,83	
	=	=	=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 160 093,20	1 332 725,20
---	--------------	--------------

## TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	4 275 815,15	4 448 447,15
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	665 305,00	0,00	837 040,10	837 040,10	837 040,10
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 338 600,00	0,00	1 315 000,00	1 315 000,00	1 315 000,00
014	Atténuations de produits	353 621,00	0,00	345 000,00	345 000,00	345 000,00
65	Autres charges de gestion courante	111 621,65	0,00	117 980,00	117 980,00	117 980,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 469 147,65</b>	<b>0,00</b>	<b>2 615 020,10</b>	<b>2 615 020,10</b>	<b>2 615 020,10</b>
66	Charges financières	60 653,00	0,00	51 610,00	51 610,00	51 610,00
67	Charges exceptionnelles	12 218,37	0,00	6 687,50	6 687,50	6 687,50
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 320,79		17 404,35	17 404,35	17 404,35
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 545 339,81</b>	<b>0,00</b>	<b>2 690 721,95</b>	<b>2 690 721,95</b>	<b>2 690 721,95</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	372 581,63		425 000,00	425 000,00	425 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>372 581,63</b>		<b>425 000,00</b>	<b>425 000,00</b>	<b>425 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 917 921,44</b>	<b>0,00</b>	<b>3 115 721,95</b>	<b>3 115 721,95</b>	<b>3 115 721,95</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2) **0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **3 115 721,95**

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	53 600,00	0,00	43 111,48	43 111,48	43 111,48
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	149 300,00	0,00	176 800,00	176 800,00	176 800,00
73	Impôts et taxes	2 058 571,00	0,00	2 078 847,00	2 078 847,00	2 078 847,00
74	Dotations, subventions et participations	282 500,00	0,00	285 205,96	285 205,96	285 205,96
75	Autres produits de gestion courante	85 000,00	0,00	82 150,00	82 150,00	82 150,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 628 971,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 666 114,44</b>	<b>2 666 114,44</b>	<b>2 666 114,44</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 631 971,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 671 114,44</b>	<b>2 671 114,44</b>	<b>2 671 114,44</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 631 971,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 671 114,44</b>	<b>2 671 114,44</b>	<b>2 671 114,44</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2) **444 607,51**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **3 115 721,95**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**425 000,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 010,00	0,00	12 227,40	12 227,40	12 227,40
204	Subventions d'équipement versées	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
21	Immobilisations corporelles	96 770,00	24 588,14	238 791,20	238 791,20	263 379,34
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	140 224,00	61 053,23	260 300,00	260 300,00	321 353,23
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>327 004,00</b>	<b>85 641,37</b>	<b>591 318,60</b>	<b>591 318,60</b>	<b>676 959,97</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	3 120,00	3 120,00	3 120,00
13	Subventions d'investissement		0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	263 391,00	0,00	275 671,00	275 671,00	275 671,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	3 534,10		12 933,40	12 933,40	12 933,40
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>266 925,10</b>	<b>0,00</b>	<b>312 724,40</b>	<b>312 724,40</b>	<b>312 724,40</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>593 929,10</b>	<b>85 641,37</b>	<b>904 043,00</b>	<b>904 043,00</b>	<b>989 684,37</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>593 929,10</b>	<b>85 641,37</b>	<b>904 043,00</b>	<b>904 043,00</b>	<b>989 684,37</b>
+						
						<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)</b>
						<b>170 408,83</b>
=						
						<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>
						<b>1 160 093,20</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	126 301,00	0,00	213 675,00	213 675,00	213 675,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>176 301,00</b>	<b>0,00</b>	<b>213 675,00</b>	<b>213 675,00</b>	<b>213 675,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	120 200,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	196 880,32	0,00	256 050,20	256 050,20	256 050,20
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			400 000,00	400 000,00	400 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>317 080,32</b>	<b>0,00</b>	<b>694 050,20</b>	<b>694 050,20</b>	<b>694 050,20</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>493 381,32</b>	<b>0,00</b>	<b>907 725,20</b>	<b>907 725,20</b>	<b>907 725,20</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	372 581,63		425 000,00	425 000,00	425 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>372 581,63</b>		<b>425 000,00</b>	<b>425 000,00</b>	<b>425 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>865 962,95</b>	<b>0,00</b>	<b>1 332 725,20</b>	<b>1 332 725,20</b>	<b>1 332 725,20</b>
+						
						<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>
						<b>0,00</b>
						<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>
						<b>1 332 725,20</b>

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
---

425 000,00
------------

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	837 040,10		837 040,10
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 315 000,00		1 315 000,00
014	Atténuations de produits	345 000,00		345 000,00
65	Autres charges de gestion courante	117 980,00		117 980,00
66	Charges financières	51 610,00	0,00	51 610,00
67	Charges exceptionnelles	6 687,50	0,00	6 687,50
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	17 404,35		17 404,35
023	Virement à la section d'investissement		425 000,00	425 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		2 690 721,95	425 000,00	3 115 721,95

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 115 721,95

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 120,00	0,00	3 120,00
13	Subventions d'investissement	21 000,00	0,00	21 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	275 671,00	0,00	275 671,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	12 227,40	0,00	12 227,40
204	Subventions d'équipements versés	80 000,00	0,00	80 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	263 379,34	0,00	263 379,34
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	321 353,23	0,00	321 353,23
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	12 933,40		12 933,40
Dépenses d'investissement - Total		989 684,37	0,00	989 684,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	170 408,83
=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 160 093,20

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	43 111,48		43 111,48
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	176 800,00		176 800,00
73	Impôts et taxes	2 078 847,00		2 078 847,00
74	Dotations, subventions et participations	285 205,96		285 205,96
75	Autres produits de gestion courante	82 150,00	0,00	82 150,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	5 000,00
Recettes de fonctionnement - Total		2 671 114,44	0,00	2 671 114,44

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	444 607,51
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 115 721,95

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	38 000,00	0,00	38 000,00
13	Subventions d'investissement	213 675,00	0,00	213 675,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		425 000,00	425 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	400 000,00		400 000,00
Recettes d'investissement - Total		651 675,00	425 000,00	1 076 675,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068	256 050,20
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 332 725,20

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>665 305,00</b>	<b>837 040,10</b>	<b>837 040,10</b>
6023	Alimentation	2 900,00	0,00	0,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén.	8 000,00	16 000,00	16 000,00
60611	Eau et assainissement	15 000,00	13 000,00	13 000,00
60612	Énergie - Électricité	120 000,00	117 000,00	117 000,00
60621	Combustibles		200,00	200,00
60622	Carburants	12 000,00	11 800,00	11 800,00
60623	Alimentation	3 100,00	5 150,00	5 150,00
60624	Produits de traitement	200,00	300,00	300,00
60628	Autres fournitures non stockées	9 500,00	8 100,00	8 100,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	9 000,00	9 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	3 235,00	3 235,00
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	6 500,00	6 500,00
60636	Vêtements de travail	3 200,00	3 550,00	3 550,00
6064	Fournitures administratives	5 300,00	5 480,00	5 480,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques	900,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	8 480,00	8 220,00	8 220,00
6068	Autres matières et fournitures	6 600,00	8 300,00	8 300,00
611	Contrats de prestations de services	142 500,00	166 825,00	166 825,00
6132	Locations immobilières	15 250,00	9 500,00	9 500,00
6135	Locations mobilières	7 500,00	8 105,00	8 105,00
61521	Terrains	4 800,00	2 500,00	2 500,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	28 000,00	57 815,00	57 815,00
615231	Entretien et réparations voiries	73 700,00	165 720,00	165 720,00
61551	Matériel roulant	6 500,00	7 000,00	7 000,00
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	1 800,00	1 800,00
6156	Maintenance	48 805,00	53 166,60	53 166,60
6161	Assurance multirisques	21 000,00	23 700,00	23 700,00
6168	Autres primes d'assurance	23 000,00	22 900,00	22 900,00
617	Etudes et recherches		500,00	500,00
6182	Documentation générale et technique	900,00	1 100,00	1 100,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	100,00	100,00	100,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	700,00	700,00	700,00
6226	Honoraires	3 000,00	2 800,00	2 800,00
6228	Divers		1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions		1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	27 120,00	41 243,50	41 243,50
6238	Divers	11 500,00	12 200,00	12 200,00
6247	Transports collectifs	3 700,00	4 100,00	4 100,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	500,00	500,00
6256	Missions	900,00	300,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	11 700,00	10 830,00	10 830,00
627	Services bancaires et assimilés		2 600,00	2 600,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	1 100,00	1 100,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...	500,00	200,00	200,00
62878	A d'autres organismes	3 100,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncières	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		300,00	300,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	550,00	500,00	500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 338 600,00</b>	<b>1 315 000,00</b>	<b>1 315 000,00</b>
6331	Versement de transport	11 200,00	11 200,00	11 200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 600,00	3 600,00	3 600,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	11 500,00	11 500,00	11 500,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6411	Personnel titulaire	755 000,00	730 000,00	730 000,00
6413	Personnel non titulaire	173 000,00	180 000,00	180 000,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	121 000,00	121 000,00	121 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	197 000,00	197 000,00	197 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	48 000,00	44 000,00	44 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 000,00	500,00	500,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6488	Autres charges	100,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>353 621,00</b>	<b>345 000,00</b>	<b>345 000,00</b>
739221	FNGIR	296 621,00	300 000,00	300 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	57 000,00	45 000,00	45 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>111 621,65</b>	<b>117 980,00</b>	<b>117 980,00</b>
6531	Indemnités	58 500,00	58 000,00	58 000,00
6532	Frais de mission	150,00	150,00	150,00
6533	Cotisations de retraite	2 600,00	2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes		500,00	500,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	5 500,00	5 330,00	5 330,00
657362	CCAS	19 000,00	19 000,00	19 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	24 871,65	31 500,00	31 500,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>2 469 147,65</b>	<b>2 615 020,10</b>	<b>2 615 020,10</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>60 653,00</b>	<b>51 610,00</b>	<b>51 610,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 653,00	51 610,00	51 610,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>12 218,37</b>	<b>6 687,50</b>	<b>6 687,50</b>
67111	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	200,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	12 018,37	6 487,50	6 487,50
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	3 320,79	17 404,35	17 404,35
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>2 545 339,81</b>	<b>2 690 721,95</b>	<b>2 690 721,95</b>
023	Virement à la section d'investissement	372 581,63	425 000,00	425 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)/(8)/9)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>372 581,63</b>	<b>425 000,00</b>	<b>425 000,00</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>372 581,63</b>	<b>425 000,00</b>	<b>425 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 917 921,44</b>	<b>3 115 721,95</b>	<b>3 115 721,95</b>

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 115 721,95

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>53 600,00</b>	<b>43 111,48</b>	<b>43 111,48</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	53 600,00	43 111,48	43 111,48
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>149 300,00</b>	<b>176 800,00</b>	<b>176 800,00</b>
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	4 000,00	1 500,00	1 500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	300,00	0,00	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 000,00	2 300,00	2 300,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	18 000,00	17 400,00	17 400,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement par d'autres redevables	125 000,00	155 000,00	155 000,00
70878		1 000,00	600,00	600,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>2 058 571,00</b>	<b>2 078 847,00</b>	<b>2 078 847,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 344 000,00	1 380 000,00	1 380 000,00
73118	Autres impôts locaux ou assimilés	3 000,00	1 500,00	1 500,00
73211	Attribution de compensation	557 131,00	542 347,00	542 347,00
73224	Fonds départemental des DMTO pour les communes de -	81 440,00	82 000,00	82 000,00
7336	Droits de place	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	70 000,00	70 000,00	70 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>282 500,00</b>	<b>285 205,96</b>	<b>285 205,96</b>
7411	Dotation forfaitaire	195 000,00	180 000,00	180 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	35 000,00	40 000,00	40 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation		5 000,00	5 000,00
744	FCTVA	5 000,00	4 000,00	4 000,00
74718	Autres		110,00	110,00
7478	Autres organismes	30 000,00	29 595,96	29 595,96
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professio	200,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP		1 000,00	1 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	2 000,00	1 500,00	1 500,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	15 000,00	24 000,00	24 000,00
7488	Autres attributions et participations	300,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>85 000,00</b>	<b>82 150,00</b>	<b>82 150,00</b>
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	22 000,00	30 350,00	30 350,00
752	Revenus des immeubles	55 000,00	40 000,00	40 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	8 000,00	11 800,00	11 800,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>2 628 971,00</b>	<b>2 666 114,44</b>	<b>2 666 114,44</b>
<b>(a) = (70+74+75+013)</b>				
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>3 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
7713	Libéralités reçues	1 000,00	5 000,00	5 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>2 631 971,00</b>	<b>2 671 114,44</b>	<b>2 671 114,44</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>2 631 971,00</b>	<b>2 671 114,44</b>	<b>2 671 114,44</b>
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	444 607,51
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 115 721,95
---	--------------

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 010,00	12 227,40	12 227,40
2051	Concessions et droits similaires	10 010,00	12 227,40	12 227,40
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	80 000,00	80 000,00	80 000,00
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	80 000,00	80 000,00	80 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	96 770,00	238 791,20	238 791,20
2111	Terrains nus		14 100,00	14 100,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		500,00	500,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	25 000,00	54 360,00	54 360,00
21311	Hôtel de ville	25 000,00	16 050,00	16 050,00
21312	Bâtiments scolaires	3 000,00	13 880,00	13 880,00
21316	Équipements du cimetière	4 100,00	900,00	900,00
21318	Autres bâtiments publics	3 000,00	20 770,00	20 770,00
2152	Installations de voirie		75 300,00	75 300,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		1 500,00	1 500,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 000,00	15 400,00	15 400,00
2161	Oeuvres et objets d'art	21 000,00	2 880,00	2 880,00
2182	Matériel de transport		7 000,00	7 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 700,00	8 000,00	8 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 970,00	8 151,20	8 151,20
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	140 224,00	260 300,00	260 300,00
2313	Constructions	63 024,00	176 680,00	176 680,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	77 200,00	83 620,00	83 620,00
Total des dépenses d'équipement		327 004,00	591 318,60	591 318,60
10	Dotations, fonds divers et réserves		3 120,00	3 120,00
10226	Taxe d'aménagement		3 120,00	3 120,00
13	Subventions d'investissement		21 000,00	21 000,00
1322	Régions		21 000,00	21 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	263 391,00	275 671,00	275 671,00
1641	Emprunts en euros	263 391,00	266 000,00	266 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		9 671,00	9 671,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	3 534,10	12 933,40	12 933,40
020	Dépenses imprévues ( investissement )	3 534,10	12 933,40	12 933,40
Total des dépenses financières		266 925,10	312 724,40	312 724,40
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		593 929,10	904 043,00	904 043,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		593 929,10	904 043,00	904 043,00

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	85 641,37
-----------------------------	-----------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	170 408,83
--	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 160 093,20
--	--------------

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	126 301,00	213 675,00	213 675,00
1321	Etat et établissements nationaux	11 206,00	126 680,00	126 680,00
1322	Régions	57 956,00	51 000,00	51 000,00
1323	Départements	14 181,00	2 300,00	2 300,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	42 958,00	33 695,00	33 695,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	50 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		176 301,00	213 675,00	213 675,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	317 080,32	294 050,20	294 050,20
10222	F.C.T.V.A.	100 200,00	18 000,00	18 000,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	196 880,32	256 050,20	256 050,20
024	Produits de cessions		400 000,00	400 000,00
Total des recettes financières		317 080,32	694 050,20	694 050,20
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		493 381,32	907 725,20	907 725,20
021	Virement de la section de fonctionnement	372 581,63	425 000,00	425 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		372 581,63	425 000,00	425 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		372 581,63	425 000,00	425 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		865 962,95	1 332 725,20	1 332 725,20
+				
RESTES A REALISER 2018 (10)				0,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 332 725,20

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua-riel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					3 994 702,22									
1641 Emprunts en euros (total)					3 994 702,22									
MON234943EUR024	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	22/10/2005		01/05/2006	268 000,00	F		3,49	3,49	A	P		N	A-1
MON243098	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/11/2006		01/03/2007	180 000,00	F		4,05	4,05	A	C		N	A-1
A7503004	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	05/02/2008		18/02/2009	329 702,22	R		3,96	4,01917	A	P		N	B-1
8520007	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	10/02/2009		25/03/2009	910 000,00	F		4,39	4,39	M	C		N	A-1
8585501	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	27/11/2009		25/03/2010	134 000,00	F		3,81	3,81	T	C		N	A-1
A7509H56	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	02/07/2009		05/10/2009	618 000,00	V		3,53	3,04006	T	C		N	A-1
8987719	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	24/01/2012		25/04/2013	275 000,00	F		5,08	5,08	A	C		N	A-1
5043213	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/02/2014		01/07/2014	100 000,00	F		2,25	2,06971	T	C		N	A-1
9447563	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	25/09/2014		05/01/2015	150 000,00	F		2,4	2,42344	T	C		N	A-1
9718191	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	31/03/2016		25/06/2016	300 000,00	F		1,84	1,85606	T	C		N	A-1
9817396	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	18/10/2016		15/02/2017	430 000,00	F		0,97	0,96785	T	X		N	A-1
9913346	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	21/03/2017		15/05/2018	300 000,00	F		1,78	1,77841	A	X		N	A-1
<b>Total général</b>					3 994 702,22									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBI015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**  
**REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		2 047 530,06					265 727,92	51 608,61	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 047 530,06					265 727,92	51 608,61	0,00	0,00
MON234943EUR024	N	0,00		112 140,23	6,00	F		3,49	14 419,38	3 913,69	0,00	0,00
MON243098	N	0,00		34 964,60	2,17	F		4,05	11 654,88	1 416,07	0,00	0,00
A7608004	N	0,00		35 388,65	0,08	R		4,01917	35 388,65	1 420,85	0,00	0,00
8520007	N	0,00		313 443,92	5,08	F		4,39	60 666,72	12 539,52	0,00	0,00
8565501	N	0,00		53 600,12	5,92	F		3,81	8 933,32	1 914,53	0,00	0,00
A7509H56	N	0,00		236 900,00	5,50	V		3,04006	41 200,00	4 938,34	0,00	0,00
8987719	N	0,00		165 000,02	8,25	F		5,08	18 333,33	8 382,00	0,00	0,00
5043213	N	0,00		77 500,00	15,25	F		2,06971	5 000,00	1 498,04	0,00	0,00
9447563	N	0,00		110 000,00	10,75	F		2,42344	10 000,00	2 550,00	0,00	0,00
9718191	N	0,00		245 000,00	12,17	F		1,85606	20 000,00	4 370,00	0,00	0,00
9817366	N	0,00		376 212,33	12,83	F		0,96785	27 287,20	3 550,20	0,00	0,00
9913346	N	0,00		287 380,19	18,33	F		1,77841	12 844,44	5 115,37	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		2 047 530,06					265 727,92	51 608,61	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt: Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

 ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
A7508004	S.A CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	329 702,22	35 388,65	1	11,00					0,00	0	4.01917	1 420,85	0,00 1,73 %
<b>TOTAL (B)</b>		329 702,22	35 388,65										1 420,85	0,00 1,73 %
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL GENERAL</b>		329 702,22	35 388,65										1 420,85	0,00 1,73 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits  % de l'encours  Montant en euros	11  98,27%  2 012 141,41				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits  % de l'encours  Montant en euros	1  1,73%  35 388,65				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits  % de l'encours  Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits  % de l'encours  Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits  % de l'encours  Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits  % de l'encours  Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>863 000,00</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>38 000,00</b>	<b>38 000,00</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	18 000,00	18 000,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
	<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>	<b>825 000,00</b>	<b>825 000,00</b>
024	Produits de cessions	400 000,00	400 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	425 000,00	425 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affection R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>863 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>256 050,20</b>	<b>1 119 050,20</b>

		<b>Montant</b>
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	538 103,60
Ressources propres disponibles	IV	1 119 050,20
Solde	V = IV - II (6)	+ 580 946,60

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

3
0
7
.
F
B
L
  
2
2
.
P
E
L
  
1
5
.
0
3
.
1
9

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II 2 671 114,44</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II 0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV - ANNEXES****IV**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET  
(article L. 2311-7 du CGCT)**
**B1.7**

<b>Article (1)</b>	<b>Subventions (2)</b>	<b>Objet (3)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
657362	2019/028	C.C.A.S	CCAS DE BOURRON MARLOTTE	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	19 000,00
6574	2019/002	Musique	ACCORDS	Associations	3 000,00
6574	2019/003	Oeuvres Sociales	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BOURRON MARLOTTE	Associations	250,00
6574	2019/009	Sport	ASS BADMINTON CLUB DU LOING 77	Associations	250,00
6574	2019/032	Raid humanitaire et à sensibilisation écologique	ASS 4L BLEAU	Associations	200,00
6574	2019/001	Téléthon	ASS AMI T	Associations	250,00
6574	2019/006	Concerts	ASS AMIS DE L ORGUE	Associations	500,00
6574	2019/005	Patrimoine	ASS AMIS DE LA FORET	Associations	50,00
6574	2019/010	Club du 3ème âge	ASS CLUB DE L AMITIE	Associations	550,00
6574	2019/012	Assistantes Maternelles	ASS LA COUR DE RECRE	Associations	200,00
6574	2019/016	Sport	ASS LA FOULEE BOURRONNAISE	Associations	600,00
6574	2018/035	DON FOULEE BOURRONNAISE	ASS LA FOULEE BOURRONNAISE	Associations	0,00
6574	2019/024	Lecture de comptes	ASS LES MOTS ET BULLES	Associations	200,00
6574	2019/011	Chorale	AU COEUR DES VOIX ASS	Associations	200,00
6574	2019/013	Scolaire	DELEG DEPT E N DELEG F BLEAU	Autres	50,00
6574	2019/014	Anciens Combatants	F N A C A	Associations	300,00
6574	2019/015	Sport	FOOTBALL CLUB INTERCOMMUNAL DU LOING	Autres	5 000,00
6574	2019/017	Ecologie	GENE	Associations	50,00
6574	2019/018	Sport	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Associations	1 500,00
6574	2019/020	Sport	JUDO	Associations	1 000,00
6574	2019/031	Promotion Solidarité Handicap	JUMBO RUN DES GATINES	Associations	250,00
6574	2019/021	Sport	KARATE CLUB	Associations	500,00
6574	2019/022	Artistique Dessin	L'ATELIER	Associations	150,00
6574	2019/023	Pluri-activité	LE RUCHER	Autres	600,00
6574	2019/004	Art & Culture	LES AMIS DE BOURRON MARLOTTE	Associations	500,00
6574	2019/007	Patrimoine	LES AMIS DU CHATEAU DE BOURRON	Autres	400,00
6574	2019/008	Art & Culture	LES AMIS DU MUSEE DE LA MAIRIE DE BOURRON-MARLOTTE	Associations	1 000,00
6574	2019/019	Jardinage	LES JARDINS FAMILIAUX DU CLOS	Associations	250,00
6574	2019/025	Education	LES PETITS CARTABLES	Autres	600,00
6574	2019/029	Coopérative école Maternelle	OCCE 77 1010 MAT BOURRON	Etat	1 500,00
6574	2019/030	Coopérative école Elémentaire	OCCE 77 2028 EC JULES RENARD	Etat	9 000,00
6574	2019/026	Formation Musicale	REVEIL BOURRON MARLOTTE	Associations	1 000,00
6574	2019/027	Sport	TENNIS CLUB DE BOURRON MARLOTTE	Associations	1 600,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8	0	8	6	0	6
Attaché Principal	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	2	0	2	1	0	1
Rédacteur Principal 1ère Classe	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint Administratif	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		13	3	16	15	2	17
Ingenieur	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint Technique	C	9	3	12	11	2	13
Adjoint Technique Principal 1ère Classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Technique Principal 2ème Classe	C	1	0	1	1	0	1
Agent de Maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4	0	4	3	0	3
A.T.S.E.M Principal 1ère Classe	C	4	0	4	3	0	3
FILIERE ANIMATION (i)		3	4	7	6	0	6
Adjoint d'Animation	C	1	3	4	4	0	4
Adjoint d'Animation Principal 2ème Classe	C	2	1	3	2	0	2
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
Gardien - Brigadier	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		29	7	36	31	2	33

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				42 400,00		
Attaché	A	URB		16 700,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	URB		8 300,00	3-1	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		17 400,00	3-1	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				2 000,00		
Adjoint d'Animation	C	ANIM		2 000,00	3-b	CDD
TOTAL GENERAL				44 400,00		

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1<sup>er</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV - ANNEXES****IV**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE**  
**OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
S.D.E.S.M SYNDICAT MIXTE INSTALLATIONS SPORTIVES & COLLEGES	15/03/2019		3 000,00 2 330,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre  
 B-3-4-C31

 29 PEP  
 15.03.19

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire, J.P JOUBERT  
 A Bourron-Marlotte, le 08/03/2019  
 Le Maire, J.P JOUBERT,



Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session Ordinaire.  
 A Bourron-Marlotte, le 08/03/2019

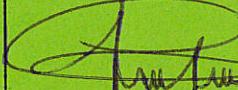
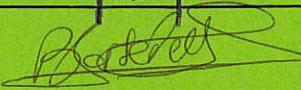
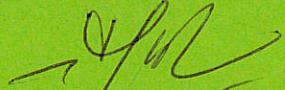
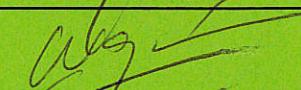
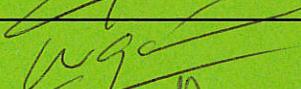
Nombre de membres en exercice : 22  
 Nombre de membres présents : 0/18  
 Nombre de suffrages exprimés : 0  
 VOTES : Pour : 8/17  
 Contre : 0/1  
 Abstention : 0/3

Date de convocation : 04/03/2019

Les membres du Conseil Municipal,

Frédéric BASSOULET	
Lionel BOUILLETTE	
Marie-Hélène CAMUS	
Christelle CERCEAU	
Josette CREACH	
Custodio DE FARIA CASTRO	
Serge DEMIERE	
Nathalie DUWEZ	
Dorianne FRANJOU HERVILLARD	
François GILLES	
Bernard GIRAUDET	
Edith JAN-AILLERET	
Jean-Paul MIROUX	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Véronique MOURICHON	
Chantal PAYAN	
Béatrice PORTELETTE	
Anne-Isabelle ROUBAÏ DELILLE	
Nicolas QUENU	
Joëlle SOLLER	
Alain TORRES	
Victor VALENTE	

Certifié exécutoire par le Maire, J.P JOUBERT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/3/2019, et de la publication le .....

A Bourron-Marlotte, le 13/3/2019.

J.P. Joubert

